



Formation spécifique pour les professeurs d'EPS du second degré et de l'enseignement supérieur

Monitorat de kickboxing (BMF2)

Formation nationale diplômante organisée par la FFKMDA, en partenariat avec la FFSU*.

La FFKMDA propose aux enseignants d'EPS volontaires du second degré et de l'enseignement supérieur, déjà pratiquants, spécialistes et/ou intervenants en activités de combat, **de suivre gratuitement une formation adaptée** de deux jours et demi **débouchant sur l'obtention du diplôme fédéral du deuxième degré de moniteur** de kickboxing (BMF2) de la FFKMDA.

- Participation et financement

Formation **gratuite** (hors déplacement) organisée par la FFKMDA, en pension complète. Hébergement en chambre individuelle à l'INSEP.

*FFSU: pour les enseignants d'EPS qui interviennent dans le supérieur (titulaire, vacataire), la prise en charge de leur déplacement pour effectuer le trajet domicile/INSEP/domicile peut être complétée par la FFSU dans le respect du règlement financier : tarif sncf 2ème classe, sur présentation des justificatifs et transmis via les ligues régionales. Il faut également avoir une licence « dirigeant FFSU » gratuite avant le premier jour de la formation. Prendre contact avec sa ligue d'origine.

- Programme de la formation diplômante adaptée (UF10, 11/12/13)

- Informations sur la fédération, la pratique en France et à l'international du kickboxing
- Le milieu associatif et l'organisation du sport en France
- Anti dopage
- Spécificités règlementaires, technico-tactiques et analyse de l'activité kickboxing
- Spécificité du kick light / jugement et arbitrage
- Approche didactique, enjeux de formation et d'enseignement : cycle et séances
- Progression technico-tactique du débutant à l'expert
- Mises en situations en sécurité
- le kick light en EPS / UNSS / SPORT UNIVERSITAIRE

- Dates et lieu

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai 2021 à l'INSEP (Paris). Attention stage de formation limité à 18 places.



Siège social : FFKMDA – 38 rue malmaison – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95
Site : www.ffkmda.fr

FÉDÉRATION
M E M B R E





- Planning

Vendredi 28 mai : accueil à 19h. Repas puis 20h30-22h30 vidéo-règlementation

Samedi 29 mai : 09h-12h cours pratique ; 14h-18h théorie

Dimanche 30 mai : 09h-12h mises en situation ; 13h30-15h bilan fin de stage et départ

- Public concerné

Professeurs d'EPS en activité dans le second degré et/ou l'enseignement supérieur, spécialistes des sports de combat (enseignement des APS de percussions, encadrement d'une AS, participation au championnat scolaire ou universitaire etc.). **Une prise de licence à la FFKMDA est obligatoire.** Pour les enseignants n'ayant pas de club, la fédération pourra vous prendre une licence directement. Coût 35 euros. Certificat médical obligatoire. Pour obtenir le formulaire de prise de licence, contactez Laurent Bois : laurentbois.ffkmda@gmail.com

- Inscription

Remplir le formulaire d'inscription en annexe et le renvoyer à l'adresse mail en bas de page (laurentbois.ffkmda@gmail.com) ou par courrier postal à la fédération à l'attention de Laurent Bois.

Formulaire d'inscription à renvoyer à la fédération **avant le 05 mai 2021.**

- Concernant l'obtention du diplôme de Moniteur de kickboxing suite au stage

L'obtention du diplôme est soumise après la formation à l'obligation du suivi de la partie « stage ». Ce stage pourra prendre plusieurs formes en fonction des possibilités des enseignants et à valider par la FFKMDA : l'encadrement de séances de kickboxing au sein de l'établissement d'affectation, l'ouverture d'une AS kickboxing en établissement, la formation d'enseignants, l'ouverture/animation d'une section en SIUAPS, la participation aux compétitions scolaires ou universitaires ou encore un stage classique en club de 20h.

L'obtention de ce diplôme de moniteur permet notamment l'enseignement fédéral du kickboxing et la création/affiliation d'une association. Il procure également à son titulaire l'obtention d'une des 4 unités capitalisables (UC 3) du BPJEPS spécialité Educateur Sportif, mention sports de contacts et DA.

Pour tous compléments d'informations, contactez Laurent Bois, ancien professeur d'EPS spécialiste en sports de combat de percussions.

Laurent Bois, DTN Adjoint FFKMDA
06.30.84.11.38



Siège social : FFKMDA – 38 rue malmaison – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95
Site : www.ffkmda.fr

FÉDÉRATION
M E M B R E

